

EMPLOI-QUÉBEC

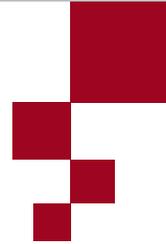
CHAUFFAGE

LA

QUALIFICATION

OBLIGATOIRE

(CC)
(10-2015)



GUIDE D'ENCADREMENT DE L'APPRENTISSAGE

TABLE DES MATIÈRES

RÔLE DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE	3
ENCADREMENT DE L'APPRENTI OU APPRENTIE	4
TABLEAU SYNTHÈSE DU CONTENU DE L'APPRENTISSAGE	6
DÉFINITION DU MÉTIER	8
CONSEILS PRATIQUES POUR SUPERVISER L'APPRENTISSAGE	9
AIDE-MÉMOIRE DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE	22

RÔLE DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE

OBLIGATION LÉGALE

Dans le cadre d'un programme d'apprentissage réglementé en vertu de la Loi sur la qualification et la formation professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5), un apprenti ou une apprentie doit être sous la supervision d'un travailleur ou d'une travailleuse titulaire du certificat de qualification approprié. Cette personne, que l'on désigne ici sous le nom de **compagnon** ou **compagne**, doit non seulement superviser le travail de l'apprenti ou de l'apprentie, mais elle doit également lui enseigner les tâches relatives à son métier et évaluer ses progrès.

Pour plus de détails sur le cadre légal et administratif s'appliquant à votre situation, voir cette partie dans le guide d'apprentissage qui a été remis à l'apprenti ou à l'apprentie. Vous pouvez aussi consulter ce guide sur le site Web d'Emploi-Québec. Il est à noter que le rôle de compagnon ou de compagne en tant que tel n'ajoute pas à votre responsabilité civile en cas de faute actuelle ou future de l'apprenti ou de l'apprentie que vous supervisez.

CONSIGNER LES RÉSULTATS

Vous devez consigner vos évaluations dans le guide d'apprentissage en apposant votre signature à la fin de l'élément de qualification. La signature de l'apprenti ou de l'apprentie doit aussi figurer à côté de la vôtre. Vous pouvez cocher au fur et à mesure la maîtrise des tâches dans le guide d'apprentissage. La progression de la personne en apprentissage peut également être consignée dans l'Aide-mémoire du compagnon ou de la compagne (voir à la fin du présent guide).

Vous êtes responsable de confirmer la maîtrise des éléments de qualification. Pour que l'apprenti ou l'apprentie puisse effectuer les tâches d'un élément de qualification sous supervision générale¹, vous devez le déclarer dans le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* (01-1003) qui se trouve dans la couverture arrière du guide d'apprentissage et le faire parvenir au Centre administratif de la qualification professionnelle (CAQP). Le règlement autorise aussi que la maîtrise des éléments de qualification soit attestée par une personne autorisée par l'employeur. Cela ne dégage pas l'employeur de l'obligation de supervision de l'apprenti ou de l'apprentie par une personne qualifiée.

SUPERVISION

Vous avez la responsabilité d'offrir à l'apprenti ou à l'apprentie une supervision adaptée et conforme aux exigences réglementaires.

Tant que l'apprentissage d'un élément de qualification, tel que défini dans le guide d'apprentissage, n'est pas complété, vous devez exercer une supervision sur place, à proximité de l'apprenti ou de l'apprentie.

Lorsque la maîtrise d'un élément de qualification est acquise et consignée, vous continuez de superviser le travail de l'apprenti ou de l'apprentie, mais votre présence à proximité n'est plus nécessaire. Vous devez toutefois rester disponible en cas de besoin.

¹ Cela signifie que l'apprenti ou l'apprentie peut effectuer ces tâches sans que le compagnon ou la compagne doive rester à ses côtés.

ENCADREMENT DE L'APPRENTI OU APPRENTIE

La mise en œuvre d'un programme d'apprentissage en milieu de travail est un investissement pour l'entreprise et pour la personne en formation. Il est donc important de se donner les conditions qui assurent le meilleur rendement possible sur l'investissement.

Voici quelques conseils pour favoriser le transfert de vos compétences, faciliter l'apprentissage de l'apprenti ou de l'apprentie, et évaluer ses progrès au cours du programme.

PLANIFIER LA PROGRESSION DE L'APPRENTISSAGE

Au moyen du guide d'apprentissage remis à l'apprenti ou à l'apprentie, déterminez les travaux qui permettent d'accomplir les tâches listées pour chaque élément de qualification. Prévoyez une progression dans la complexité d'exécution de ces tâches. Il faut, si possible, prévoir une variété de mises en situation (ex. : intervenir sur différents types de systèmes, de matériaux, de technologies, d'énergies, etc.) pour assurer la maîtrise d'une compétence.

Si votre entreprise a un programme de formation ou un programme d'assignation et de contrôle des tâches, assurez-vous qu'ils permettent de couvrir l'ensemble des tâches que doit maîtriser l'apprenti ou l'apprentie pour obtenir le certificat de qualification. Il se peut que certaines tâches soient peu ou pas exécutées dans votre entreprise. Dans ce cas, l'élément de qualification doit tout de même être maîtrisé pour que la personne en apprentissage soit suffisamment polyvalente pour répondre à toutes les situations pouvant survenir dans l'entreprise ou dans l'ensemble de sa carrière. Toutes les sous-tâches, ou même certaines tâches moins critiques, n'ont pas à être maîtrisées pour que l'élément de qualification soit considéré comme maîtrisé. Si un élément de qualification ne peut être couvert dans votre entreprise, considérez la possibilité de faire acquérir la compétence à l'apprenti ou à l'apprentie auprès de votre fournisseur d'équipement ou de service d'entretien. Vous pouvez aussi vous informer de la possibilité de recourir à un formateur ou à une formatrice accrédité par Emploi-Québec pour encadrer l'apprentissage.

FOURNIR À L'APPRENTI OU À L'APPRENTIE TOUTE LA DOCUMENTATION NÉCESSAIRE

La personne en apprentissage doit pouvoir disposer de toute la documentation qui lui permettra de trouver l'information nécessaire à l'exécution de ses diverses tâches. Il est donc utile de lui fournir cette documentation ou les moyens de se la procurer. Par exemple, des codes ou des normes pourraient être des outils indispensables à l'apprenti ou à l'apprentie dans l'accomplissement de son travail.

ASSURER LA COORDINATION DES COMPAGNONS ET DES COMPAGNES DÉSIGNÉS

Plus d'un compagnon ou d'une compagne peuvent être responsables de l'accompagnement de l'apprenti ou de l'apprentie au cours de son apprentissage dans l'entreprise. Il est donc essentiel que toutes les personnes concernées puissent échanger des renseignements afin d'assurer la cohérence et le suivi de l'apprentissage.

DONNER DES OBJECTIFS CLAIRS ET PRÉCISER VOS ATTENTES

Lorsque vous confiez l'exécution d'une tâche à une personne en apprentissage, il faut lui indiquer le plus précisément possible le résultat attendu, le délai d'exécution et les critères qui garantissent que le travail a été bien exécuté.

PRÉCISER LE CADRE D'EXÉCUTION SÉCURITAIRE DES TÂCHES

Vous devez indiquer à l'apprenti ou à l'apprentie toutes les conditions qui permettront d'exécuter la tâche de façon sécuritaire pour les personnes et pour le matériel. Il faut aussi tenir compte du respect des méthodes et de l'organisation du travail propres à l'entreprise. La section suivante du présent guide vous donne des conseils pratiques spécifiques à la qualification.

FAIRE UNE DÉMONSTRATION DE L'EXÉCUTION DES TÂCHES

Dans un premier temps, démontrez à la personne en apprentissage la façon d'exécuter une tâche selon les pratiques en vigueur afin qu'elle puisse mieux comprendre ce qu'on attend d'elle. Il est également important de lui donner tous les conseils tirés de votre expérience de spécialiste des travaux que vous lui confiez.

ESTIMER L'AUTONOMIE DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE

Au fil de l'exécution des tâches, évaluez le degré d'autonomie de l'apprenti ou de l'apprentie dans la réalisation de ces tâches. Cependant, vous devez constamment superviser la personne en apprentissage tant qu'elle n'a pas maîtrisé les éléments de qualification. Une fois cette maîtrise confirmée (voir la section « Rôle du compagnon ou de la compagne »), l'apprenti ou l'apprentie peut exécuter les tâches sous supervision, sans toutefois que vous soyez nécessairement à ses côtés.

COMMUNIQUER VOS OBSERVATIONS À L'APPRENTI OU À L'APPRENTIE AU FUR ET À MESURE

Pendant une tâche ou à la fin de celle-ci, vous pouvez formuler un jugement sur les façons de faire de l'apprenti ou de l'apprentie. Évaluez ses gestes, ses comportements et ses attitudes pendant l'exécution d'une tâche en les comparant à ceux que vous auriez adoptés dans la même situation.

Si la personne en apprentissage éprouve des difficultés à satisfaire aux critères de rendement attendu, proposez-lui des correctifs et faites-lui reprendre l'exécution de la tâche jusqu'à ce qu'elle la maîtrise.

Cette rétroaction doit être constructive afin de motiver l'apprenti ou l'apprentie. Essayez de répondre à ses questions en vous fondant sur votre propre expérience.

ÉVALUER LES RÉSULTATS DE L'APPRENTISSAGE

L'évaluation sert à mesurer l'écart qu'il peut y avoir entre les compétences observées chez l'apprenti ou l'apprentie et les compétences attendues, suivant les critères de rendement et les exigences définis dans le programme. L'apprentissage est terminé lorsque l'apprenti ou l'apprentie peut exécuter les tâches de façon satisfaisante et sans aide, en respectant les critères de performance établis et les exigences prescrites dans les règlements.

TABLEAU SYNTHÈSE DU CONTENU DE L'APPRENTISSAGE

ÉLÉMENTS DE QUALIFICATION ET TÂCHES

1. Modifier des systèmes de chauffage et de combustion

- A. Planifier le travail
- B. Effectuer des modifications sur des systèmes de chauffage et de combustion
- C. Contrôler la qualité du travail
- D. Ranger et nettoyer le lieu de travail
- E. Consigner les données

2. Refaire ou remplacer des systèmes de chauffage et de combustion, ainsi que leurs composants

- A. Planifier le travail
- B. Transporter et gréer des appareils, des accessoires, de la tuyauterie et d'autres appareillages de chauffage et de combustion
- C. Effectuer le remplacement ou la réparation de systèmes de chauffage et de combustion
- D. Mettre en place des systèmes de chauffage et de combustion
- E. Mettre en service et optimiser des systèmes de chauffage et de combustion
- F. Contrôler la qualité du travail
- G. Ranger et nettoyer le lieu de travail
- H. Consigner les données

3. Entretenir des systèmes de chauffage et de combustion

- A. Planifier le travail
- B. Effectuer la vérification des systèmes de chauffage et de combustion
- C. Effectuer des travaux de maintenance sur des systèmes de chauffage et de combustion
- D. Ranger et nettoyer le lieu de travail
- A. Consigner les données

DÉFINITION DU MÉTIER

Le certificat en chauffage (CC) atteste que l'apprenti possède toutes les compétences requises pour exécuter des travaux d'installation, d'entretien, de réparation, de réfection ou de modification de systèmes de chauffage et de combustion.

Le travail s'effectue dans un contexte hors construction, c'est-à-dire en dehors du champ d'application de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction (RLRQ, chapitre R-20).

L'installation d'un système de chauffage est normalement réalisée dans le champ d'application de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction (RLRQ, chapitre R-20). Cette Loi prévoit néanmoins des exclusions qui rendent possible une installation dans un contexte hors construction. Dans ce cas référez vous à l'élément de qualification refaire ou remplacer des systèmes de chauffage et de combustion, ainsi que leurs composants pour consigner l'apprentissage, cet élément reprenant toutes les tâches réalisées lors d'une installation d'un système de chauffage.

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

MODIFIER DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION

CONSEILS PRATIQUES POUR SUPERVISER L'APPRENTISSAGE

- L'apprenti doit connaître et maîtriser les techniques de verrouillage et de cadenassage.
- Expliquer à l'apprenti que la coordination et la communication avec les autres corps de métiers sont essentielles et qu'une bonne planification des travaux est importante.
- L'apprenti doit être capable de lire et d'interpréter des plans et devis.
- Pour cette compétence l'apprenti peut avoir à utiliser des appareils de manutention et de levage. Lui rappeler que les règles de santé et de sécurité au travail doivent être respectées en tout temps.
- Lui expliquer qu'il doit apprendre à établir un ordre d'exécution des travaux conforme aux plans et aux exigences, puis à le respecter jusqu'à ce que cela devienne pour lui un automatisme.

TÂCHE

A

PLANIFIER LE TRAVAIL

- Expliquer à l'apprenti l'importance de suivre les procédures d'urgence en cas d'accident. Par la suite, lui demander de vous dire ce qu'il ferait dans un cas précis d'accident.
- Réviser régulièrement avec lui les règles et les consignes de santé et de sécurité au travail. Intervenir au besoin.
- Insister pour qu'il travaille en conformité avec ces règles et celles d'hygiène et de protection de l'environnement.
- S'assurer que l'apprenti respecte le Code de plomberie et que tous les appareils sont approuvés.
- Expliquer à l'apprenti l'importance de recenser toute l'information nécessaire sur l'équipement à modifier et de respecter les délais des travaux.
- Demander à l'apprenti de faire une interprétation juste du travail demandé afin de mieux planifier le calendrier d'exécution des travaux et les ressources nécessaires.
- S'assurer que l'apprenti fait une interprétation juste et précise des symboles et des autres données présentés sur les plans, les devis, les croquis, etc. Plusieurs types de plans peuvent être utilisés : plans isométriques, plans d'élévations, plans de tuyauterie, plans d'architecture, plans de charpente et de construction. Il est important qu'il reconnaisse les symboles, et qu'il puisse les lire et les interpréter.
- Expliquer à l'apprenti l'importance de vérifier la disponibilité des équipements, des outils, des échafaudages et des autres équipements de travail en hauteur ainsi que la disponibilité de tous les outils nécessaires pour effectuer les travaux. Il doit également bien préparer tous les instruments de travail mentionnés.
- Apprendre à l'apprenti comment monter des échafaudages conformément aux techniques reconnues selon leur type (tubulaires, sections, etc.).
- S'assurer que l'apprenti a déterminé l'emplacement des nouveaux appareils et équipements à proximité des sources d'énergie, de la cheminée et des conduits d'évacuation tout en utilisant le moins d'espace possible, et ce, selon les plans, devis et recommandations des fabricants.
- Accompagner l'apprenti afin de vous assurer qu'il a vérifié la capacité des systèmes en fonction des besoins.
- S'assurer que l'apprenti suit les procédures sécuritaires de démarrage, d'arrêt et d'entretien des systèmes.
- Apprendre à l'apprenti à établir un ordre d'exécution des travaux conforme aux plans et aux exigences, et à le respecter jusqu'à ce que cela devienne un automatisme.
- Expliquer à l'apprenti l'importance de coordonner le plan de travail avec le client, les employés, le personnel et les autres intervenants, et de communiquer avec eux de façon efficace.

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION**TÂCHE****B****EFFECTUER DES MODIFICATIONS SUR DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION**

- Expliquer à l'apprenti qu'il doit, avant de modifier des systèmes de chauffage et de combustion, appliquer des procédures sécuritaires :
 - mettre hors service le système selon les codes et les normes;
 - procéder à l'arrêt complet du système selon les procédures et les recommandations du fabricant;
 - s'assurer que le système est bien isolé, dépressurisé et refroidi;
 - cadenasser (verrouiller) ou étiqueter les sources d'énergie conformément aux normes établies (voir art.185 du Règlement sur la santé et la sécurité au travail).
- Faire comprendre à l'apprenti que l'aire de travail doit être dégagée, isolée et protégée afin d'assurer un accès sécuritaire aux installations à modifier.
- Lui demander de faire un choix judicieux des méthodes de vérification à appliquer en prenant des précautions adaptées aux conditions des systèmes (pression, température, etc.).
- Ne pas hésiter à lui faire lire les documents techniques des fournisseurs concernant le fonctionnement des systèmes.
- Lui démontrer l'importance de prendre des notes, ce qui l'aidera à structurer ses connaissances et à retenir l'information.
- Lui expliquer l'importance de faire une vérification minutieuse des ancrages et des supports de la nouvelle installation.
- Rappeler à l'apprenti l'importance de vérifier aussi tous les raccordements pour en assurer l'étanchéité. Les essais doivent être réalisés avec les fluides appropriés, selon les durées et les pressions prévues dans les normes.
- S'assurer que l'apprenti démonte de façon sécuritaire et efficace les composants à modifier.
- Lui demander de s'assurer que tous les points de vérification ont été vus et que les résultats sont conformes aux recommandations des fabricants et à celles de l'entreprise.
- Demander à l'apprenti d'installer les ancrages ou les supports et d'effectuer des percements de dimensions appropriées, et ce, conformément aux devis, aux codes et aux normes.
- Superviser l'apprenti afin de vous assurer que la fabrication, l'assemblage et la mise en place de la nouvelle tuyauterie et de ses composants sont conformes aux normes et aux règlements, aux plans, aux devis et aux consignes des fabricants.
- L'accompagner afin de vous assurer que les raccordements des nouvelles installations aux canalisations existantes sont solides, étanches et sécuritaires.
- Observer en tout temps les comportements de l'apprenti en matière de sécurité et le corriger aussitôt que vous constatez une anomalie.
- S'assurer que la remise en service se fait de façon sécuritaire et conformément aux recommandations du fabricant.

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

C

CONTRÔLER LA QUALITÉ DU TRAVAIL

- S'assurer que l'apprenti fait une vérification manuelle et visuelle de la stabilité et de la solidité des conduites, des équipements, des appareils et des accessoires modifiés.
- Lui rappeler que le remplissage des contenants avec les fluides et les gaz doit s'effectuer selon les codes, les normes et les procédures, en vérifiant continuellement les jauges.
- Demander à l'apprenti de suivre de façon rigoureuse les méthodes et les procédures de démarrage et de mise en service conformément aux recommandations des fabricants.
- S'assurer qu'il vérifie tous les points du système après la remise sous pression pour s'assurer qu'il n'y a aucune fuite, et qu'il procède aux réparations s'il y a lieu.
- Montrer à l'apprenti comment utiliser de façon efficace les instruments de mesure.
- Le démarrage doit être fait de façon sécuritaire, en conformité avec les recommandations du fabricant.
- Rappeler à l'apprenti de se préoccuper en tout temps du contrôle de la qualité et de développer son sens de l'observation des écarts par rapport aux normes de qualité établies.

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

D

RANGER ET NETTOYER LE LIEU DE TRAVAIL

- Rappeler à l'apprenti que le nettoyage doit être fait selon les recommandations du fabricant et celles de l'entreprise.
- Faire comprendre à l'apprenti que la propreté de l'aire de travail permet d'éviter le gaspillage, fait gagner du temps pour la suite des travaux, et contribue à sa sécurité et à celle de ses collègues.
- S'assurer qu'il porte une attention particulière à l'élimination ou à l'entreposage des produits dangereux et réactifs. Il doit reconnaître ces produits et appliquer les règles de base en la matière.
- Vérifier avec l'apprenti l'ensemble des travaux, point par point, afin de vous assurer que rien n'a été négligé durant leur exécution

1^{er} ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

E

CONSIGNER LES DONNÉES

- Indiquer à l'apprenti les renseignements requis pour la rédaction du rapport d'entretien.
- S'assurer que l'apprenti fournit dans son rapport les renseignements relatifs au système.
- Lui demander d'indiquer la date et l'heure des travaux d'entretien dans le rapport.
- Lui demander de mentionner la nature des modifications effectuées.
- Lui dire de dresser la liste des pièces changées et de mettre à jour l'inventaire, s'il y a lieu.
- Faire comprendre à l'apprenti que le compte rendu doit être clair et que la terminologie doit être appropriée.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

REFAIRE OU REMPLACER DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION, AINSI QUE LEURS COMPOSANTS

CONSEILS PRATIQUES POUR SUPERVISER L'APPRENTISSAGE

- Il est important de montrer à l'apprenti à établir un ordre d'exécution des travaux qui soit conforme au plan et aux exigences, et à le respecter jusqu'à ce que cela devienne pour lui un automatisme.
- La connaissance des règles et des principes de sécurité au travail est nécessaire.
- La coordination et la communication avec les autres corps de métiers sont également essentielles. Une bonne planification des travaux est importante.

TÂCHE

A

PLANIFIER LE TRAVAIL

- S'assurer que le Code de plomberie est observé et que tous les appareils sont approuvés.
- Expliquer à l'apprenti l'importance de recenser toute l'information nécessaire concernant l'équipement et de respecter les délais prévus des travaux.
- Vous assurer qu'il fait une lecture et une interprétation justes et précises des symboles et des autres données présentés sur les plans, les croquis, etc.
- Lui expliquer l'importance de suivre les procédures d'urgence en cas d'accident. Lui demander par la suite de vous dire ce qu'il pourrait faire dans un cas précis d'accident.
- Superviser l'apprenti afin de vous assurer qu'il a fait un choix judicieux de l'outillage, des matériaux, des équipements et des accessoires nécessaires.
- Lui demander de vérifier la disponibilité des outils, des matériaux, des équipements de travail en hauteur, des équipements de protection individuelle et collective ainsi que de tous les produits nécessaires pour effectuer les travaux, et de les préparer.
- S'assurer que l'apprenti a déterminé l'emplacement des nouveaux appareils et équipements à proximité des sources d'énergie, de la cheminée et des conduits d'évacuation tout en utilisant le moins d'espace possible.
- Lui montrer comment vérifier la capacité des nouveaux appareils ou équipements et leur compatibilité avec le système en place.
- Lui montrer comment établir un plan de travail. Celui-ci indiquera toutes les étapes prévues ou prescrites, les intervenants, les équipements et les outils à utiliser, les délais, les permis et les autorisations nécessaires, les équipements de protection et les plans d'intervention en matière de santé et sécurité au travail et de protection de l'environnement, les délais des travaux, etc.
- Expliquer à l'apprenti l'importance d'assurer une coordination efficace du plan de travail avec tous les intervenants et les utilisateurs des systèmes. S'assurer qu'il communique bien le plan de travail au client, aux employés, au personnel, aux autorités, etc.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

B

TRANSPORTER ET GRÉER DES APPAREILS, DES ACCESSOIRES, DE LA TUYAUTERIE ET D'AUTRES APPAREILLAGES DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION

- S'assurer que l'apprenti détermine de façon juste et précise le poids et le centre de gravité de chaque pièce. Le poids exact des pièces est habituellement indiqué par le fabricant.
- Lui demander de vérifier tous les équipements de manutention et de levage (courroies, élingues, attaches, etc.) avant la levée ou le déplacement. Pour les opérations de levage, l'utilisation des signaux de communication est fortement recommandée.
- Assister l'apprenti afin de vous assurer que le déplacement et le positionnement de chaque pièce se font dans le respect des principes ergonomiques s'appliquant aux personnes et à l'aide des équipements de manutention appropriés.
- Lui souligner qu'il doit porter une attention particulière à la solidité des passerelles et des escaliers devant supporter le poids des personnes et des appareils au cours du déplacement vers le lieu d'installation.
- S'assurer qu'il fait de la santé, de la sécurité et de la protection de l'environnement des priorités tout au long de son apprentissage.
- Faire comprendre à l'apprenti que les équipements de manutention et de levage doivent être rangés dans les endroits sécuritaires désignés.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

C

EFFECTUER LE REMPLACEMENT OU LA RÉFECTION DE SYSTÈMES DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION

- Demander à l'apprenti d'arrêter et de sécuriser les équipements selon les règles de santé et sécurité au travail et les normes établies.
- S'assurer qu'il a isolé, dépressurisé et tempéré la section ou le système à remplacer ou à refaire selon les plans et les devis, et conformément aux recommandations des fabricants.
- S'assurer que les opérations de réfection ou de remplacement des systèmes de chauffage et de combustion se font selon les codes et les normes.
- Demander à l'apprenti de raccorder de façon solide et sans fuite le nouveau réseau à la section originale ou le nouvel appareil aux réseaux existants.
- S'assurer qu'il remplit les contenants avec les fluides calorifères et les gaz appropriés, selon les codes, les normes et les procédures, en vérifiant continuellement et minutieusement les jauges.
- Expliquer à l'apprenti que le remplissage des réservoirs n'est applicable qu'au mazout et qu'il peut en coordonner l'exécution.
- Dans ce cas, il devra s'assurer du redémarrage de l'installation et vérifier ou faire vérifier, le cas échéant, les réglages de combustion (air comburant et ventilation)
- Demander à l'apprenti d'assurer un suivi rigoureux des méthodes, des procédures de démarrage et de mise en service des appareils et des accessoires, conformément aux recommandations des fabricants.
- S'assurer qu'il effectue une vérification méthodique et efficace des systèmes et des appareils remplacés :
 - vérification complète et appropriée des systèmes et des appareils installés;
 - vérification adéquate des jauges de fonctionnement des appareils;
 - utilisation juste et précise de tous les instruments de mesure et interprétation correcte des résultats.
- S'assurer qu'il utilise de façon efficace les instruments de mesure nécessaires à l'équilibrage des réseaux de distribution selon les recommandations des fabricants.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION**TÂCHE****D****METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION**

- Montrer à l'apprenti comment faire une sélection appropriée des ancrages et des supports. Lui montrer ensuite comment les installer et effectuer des percements appropriés à la grosseur des tuyaux à passer, selon les plans et devis et conformément aux recommandations des fabricants. Lui recommander fortement de lire les manuels d'instructions.
- S'assurer qu'il installe les différents types d'appareils de chauffage, leurs accessoires et les unités de chauffage conformément aux plans et devis, aux exigences des fabricants ainsi qu'aux codes et normes en vigueur.
- S'assurer que l'apprenti installe les conduits d'évacuation des gaz de combustion, les dispositifs de contrôle de même que les réservoirs de mazout extérieurs et intérieurs en appliquant de façon rigoureuse les codes, les normes, les recommandations des fabricants et les techniques de montage et de planification d'installation.
- Lui demander de coordonner ou d'effectuer les raccordements aux différentes sources d'énergie de façon sécuritaire et selon les codes et les normes.
- Souligner à l'apprenti que le raccordement aux différentes sources d'énergie peut exiger une qualification particulière selon le type d'énergie (ex. : gaz, électricité).
- Observer les comportements de l'apprenti en matière de sécurité et le corriger aussitôt qu'on constate une dérogation.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION**TÂCHE****E****METTRE EN SERVICE ET OPTIMISER DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION**

- Demander à l'apprenti de remplir les systèmes avec les fluides et combustibles appropriés, selon les codes, les normes et les procédures en place et en faisant une vérification minutieuse des jauges, ou encore, de coordonner ce remplissage. Lui expliquer que les fluides doivent être conservés et manipulés selon les règles établies.
- Lui rappeler que le remplissage des réservoirs n'est applicable qu'au mazout.
- S'assurer que l'apprenti fait un suivi des méthodes et des procédures de démarrage et de mise en service conformément aux plans et devis, aux codes et aux normes ainsi qu'aux recommandations des fabricants.
- Lui demander d'effectuer une vérification méthodique et complète des systèmes conformément aux recommandations du fabricant :
 - purge et nettoyage de la tuyauterie avant et après la vérification des fuites;
 - vérification minutieuse des systèmes pour s'assurer qu'il n'y a aucune fuite;
 - vérification adéquate du fonctionnement des jauges;
 - vérification du fonctionnement de façon qu'il soit conforme aux recommandations du fabricant.
- S'assurer qu'il utilise de façon efficace les instruments de mesure nécessaires à l'équilibrage des réseaux de distribution selon les recommandations des fabricants.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

F

CONTRÔLER LA QUALITÉ DU TRAVAIL

- S'assurer que l'apprenti effectue une vérification manuelle et visuelle de la stabilité et de la solidité des conduites, des équipements, des appareils et des accessoires refaits ou remplacés.
- Lui demander de réaliser des essais de façon appropriée, sécuritaire et minutieuse, conformément aux procédures prévues dans les codes. Les essais peuvent être réalisés en utilisant de l'air, de l'eau, de la fumée, etc.
- Lui demander de faire une vérification complète des systèmes pour s'assurer qu'il n'y a aucune fuite et d'effectuer les réparations, s'il y a lieu.
- Mentionner à l'apprenti que toutes les vérifications doivent être faites selon les règles de santé et de sécurité au travail, d'hygiène et de respect de l'environnement, et selon les recommandations des fabricants.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

G

RANGER ET NETTOYER LE LIEU DE TRAVAIL

- Rappeler à l'apprenti que le nettoyage doit être fait selon les recommandations du fabricant et celles de l'entreprise.
- Lui faire comprendre que la propreté de l'aire de travail permet d'éviter le gaspillage, fait gagner du temps pour la suite des travaux et contribue à sa sécurité et à celle de ses collègues.
- S'assurer qu'il porte une attention particulière à l'élimination ou à l'entreposage des produits dangereux et réactifs. Il doit reconnaître ces produits et appliquer les règles de base en la matière.
- Vérifier avec l'apprenti l'ensemble des travaux point par point, afin de vous assurer que rien n'a été négligé durant l'exécution des travaux.

2^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

H

CONSIGNER LES DONNÉES

- Indiquer à l'apprenti les renseignements requis pour la rédaction du rapport d'entretien.
- S'assurer qu'il fournit dans son rapport les renseignements relatifs aux systèmes.
- Demander à l'apprenti d'indiquer la date et l'heure des travaux dans le rapport.
- Lui demander de mentionner la nature des modifications effectuées.
- Dire à l'apprenti de dresser la liste des pièces changées et de mettre à jour l'inventaire, s'il y a lieu.
- Faire comprendre à l'apprenti que le compte rendu doit être clair et que la terminologie doit être appropriée.

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

ENTRETENIR DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION

CONSEILS PRATIQUES POUR SUPERVISER L'APPRENTISSAGE

- Généralement, l'apprenti doit avoir exécuté et maîtrisé certaines tâches d'entretien avant de commencer l'apprentissage de la planification du travail d'entretien.
- L'apprenti doit avoir une bonne connaissance de tout l'équipement nécessaire pour bien planifier et effectuer le travail.
- Il est important d'expliquer à l'apprenti l'importance de prévoir des mesures de santé et sécurité au travail, et d'insister sur cet aspect.
- Revoir avec l'apprenti les particularités de chacun des composants des systèmes de chauffage et de combustion ainsi que les normes à respecter.
- S'assurer que l'apprenti connaît les règles et les principes de sécurisation (cadenassage).
- Lui apprendre à établir un ordre d'exécution des travaux conforme au plan et aux exigences, puis à le respecter jusqu'à ce que cela devienne pour lui un automatisme.

TÂCHE

A

PLANIFIER LE TRAVAIL

- S'assurer que le Code de plomberie est observé et que tous les appareils sont approuvés.
- Vérifier si l'apprenti prévoit les procédures sécuritaires de démarrage, d'arrêt et d'entretien du système lors de la planification du travail.
- Lui demander de prévoir des mesures et des équipements de sécurité afin de s'assurer que l'entretien du système se fera dans le respect des règles de santé et de sécurité au travail, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- Expliquer à l'apprenti l'importance de recenser toute l'information nécessaire sur l'équipement à entretenir et de respecter les dates de début et de fin des travaux.
- S'assurer qu'il fait une lecture et une interprétation justes et précises du travail à effectuer.
- S'assurer qu'il fait un choix judicieux de l'outillage, des matériaux, des équipements et des accessoires nécessaires à l'entretien des systèmes de chauffage et de combustion et qu'il a vérifié leur disponibilité par rapport aux délais fixés.
- Expliquer à l'apprenti l'importance d'assurer une coordination efficace avec tous les intervenants et les utilisateurs du système. S'assurer qu'il communique le plan de travail au client, aux employés, au personnel, aux autorités, etc.
- Lui montrer comment établir un plan de travail. Celui-ci indiquera toutes les étapes prévues ou prescrites, les intervenants, les équipements et les outils à utiliser, les délais, les permis et les autorisations nécessaires, les équipements de protection et les plans d'intervention en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement, les dates de début et de fin des travaux, etc.
- Faire comprendre à l'apprenti que le rapport doit être clair et facilement lisible.

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

B

EFFECTUER LA VÉRIFICATION DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION

- Demander à l'apprenti de faire un choix judicieux des méthodes de vérification à appliquer en prenant des précautions adaptées aux conditions (pression, température, etc.) des systèmes.
- S'assurer que l'apprenti recueille des données pertinentes et en fait une interprétation juste.
- Amener l'apprenti à se servir des rapports d'entretien précédents comme aide-mémoire afin que le processus de vérification soit constant.
- Lui expliquer comment utiliser le registre de vérification des systèmes.
- L'aider à se donner une méthode de vérification rigoureuse et systématique.
- S'assurer que l'apprenti effectue une vérification complète et appropriée de tous les dispositifs en réalisant des essais appropriés, en utilisant de façon précise les instruments de mesure, en faisant une lecture et interprétation correctes des résultats et en effectuant un repérage précis et pertinent des problèmes.
- Lui demander de faire une vérification minutieuse de l'étanchéité des composants.
- S'assurer que l'apprenti applique les procédures de santé et sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement tout au long du processus de vérification.

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

C

EFFECTUER DES TRAVAUX DE MAINTENANCE SUR DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION

- Faire comprendre à l'apprenti que travailler sur un système propre et bien nettoyé fait partie des qualités d'un bon professionnel.
- L'aider à reconnaître les différents types de lubrifiants et à les utiliser selon les consignes des fabricants.
- Montrer à l'apprenti comment arrêter le système de chauffage, couper l'énergie, vidanger et purger des dispositifs et des composants en prenant des précautions appropriées aux produits manipulés et dans le respect des normes établies (voir art.185 du Règlement sur la santé et la sécurité au travail).
- Lui montrer comment changer des fluides en faisant une vérification minutieuse des fluides de rechange, en se débarrassant des fluides usagés selon les normes environnementales et en prenant des précautions appropriées aux produits transportés.
- S'assurer que l'apprenti a resserré ou remplacé les pièces usées ou défectueuses de façon adéquate selon les recommandations des fabricants.
- Lui demander de nettoyer tous les composants de façon appropriée.
- Expliquer à l'apprenti l'importance de remettre en place tous les panneaux et gardes de protection du système après les travaux de maintenance.

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION**TÂCHE****D****RANGER ET NETTOYER LE LIEU DE TRAVAIL**

- Rappeler à l'apprenti que le nettoyage doit être fait selon les recommandations du fabricant et celles de l'entreprise.
- Faire comprendre à l'apprenti que la propreté de l'aire de travail permet d'éviter le gaspillage, fait gagner du temps pour la suite des travaux et contribue à sa sécurité et à celle de ses collègues.
- S'assurer qu'il porte une attention particulière à l'élimination ou à l'entreposage des produits dangereux et réactifs. Il doit reconnaître ces produits et appliquer les règles de base en la matière.
- Vérifier avec lui l'ensemble des travaux, point par point, afin de vous assurer que rien n'a été négligé durant leur exécution.

3^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION**TÂCHE****E****CONSIGNER LES DONNÉES**

- Spécifier à l'apprenti les renseignements requis pour la rédaction du rapport d'entretien.
- S'assurer qu'il fournit dans son rapport les renseignements relatifs aux systèmes.
- Demander à l'apprenti d'indiquer la date et l'heure des travaux d'entretien dans le rapport.
- Lui demander de mentionner la nature des modifications effectuées.
- Dire à l'apprenti de dresser la liste des pièces changées et de mettre à jour l'inventaire, s'il y a lieu.
- Faire comprendre à l'apprenti que le compte rendu doit être clair et que la terminologie utilisée doit être appropriée.

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

RÉPARER DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION

CONSEILS PRATIQUES POUR SUPERVISER L'APPRENTISSAGE

- L'étape du diagnostic, préalable à toute réparation, exige une très bonne compréhension du fonctionnement des systèmes de chauffage et de combustion.
- Expliquer à l'apprenti l'importance de se donner une méthode d'analyse rigoureuse et systématique afin de bien cerner le problème.
- Tout au long de la réparation, expliquer à l'apprenti l'importance de faire des vérifications étape par étape.
- Cette compétence comprend des éléments de gestion tels que communiquer de l'information, recueillir des données, donner des instructions à des collègues, informer le client, communiquer avec les fournisseurs et les autres intervenants.
- Montrer à l'apprenti comment établir un ordre d'exécution des travaux conforme au plan et aux exigences, et à le respecter jusqu'à ce que cela devienne pour lui un automatisme.

TÂCHE

A

POSER UN DIAGNOSTIC

- S'assurer que l'apprenti commence par faire une recherche sur le type de systèmes et leur historique.
- Lui montrer comment collecter et analyser l'information relative au(x) problème(s).
- Aider l'apprenti à se donner une méthode rigoureuse et systématique de collecte et d'analyse de l'information.
- Lui demander de prendre en considération les réclamations et les recommandations passées des utilisateurs des systèmes pour mieux définir et cerner le ou les problèmes.
- Expliquer à l'apprenti l'importance de revoir les bons antérieurs de réparation du système défaillant, car certains problèmes sont susceptibles de se reproduire.
- Lui signifier l'importance de prendre des notes tout au long de sa recherche.
- Faire comprendre à l'apprenti qu'il doit faire une évaluation pertinente de l'ampleur du ou des problèmes, et donner une explication juste et argumentée de la cause du ou des problèmes.
- Insister auprès de l'apprenti sur l'importance d'utiliser des actions correctives ou palliatives uniquement en fonction de la cause du ou des problèmes. Si d'autres problèmes surgissent, il doit en parler à son supérieur immédiat.
- Expliquer à l'apprenti les procédures à suivre pour obtenir les autorisations du propriétaire ou du client avant d'effectuer le travail.
- Lui rappeler que le plan de travail doit être signé par le client ou le propriétaire, s'il y a lieu, avant le début des travaux. Ce plan fait mention des travaux à réaliser, des coûts estimés ainsi que du calendrier.

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

B

PLANIFIER LE TRAVAIL

- Demander à l'apprenti de faire une estimation pertinente de la durée des travaux et des ressources nécessaires à la réparation.
- Lui montrer comment établir un plan d'action conforme aux exigences et à l'ordre logique d'exécution des travaux, et à le respecter.
- Faire en sorte qu'il prenne l'habitude de ne garder sur place que les outils nécessaires à la réparation.
- S'assurer que, tout au long de sa planification, l'apprenti tient compte des mesures de santé et de sécurité au travail, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- S'assurer qu'il a fait un choix judicieux de l'outillage, des matériaux, des équipements et des accessoires nécessaires à l'entretien des systèmes de chauffage et de combustion, et qu'il a vérifié leur disponibilité par rapport aux délais fixés.
- Faire comprendre à l'apprenti que le travail d'équipe et le partage des connaissances sont toujours plus productifs que le travail individuel. L'encourager à demander de l'aide ou des conseils auprès de collègues expérimentés ou de son supérieur immédiat afin de bien préparer les réparations.
- Lui expliquer l'importance d'une coordination efficace avec tous les intervenants et les utilisateurs des systèmes. S'assurer qu'il communique le plan de travail au client, aux employés, au personnel, aux autorités et autres intervenants.

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

C

APPORTER LES CORRECTIONS NÉCESSAIRES SUR LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION

- Superviser l'apprenti afin de vous assurer que le système est bien isolé et que la section à réparer est dépressurisée, vidangée et tempérée
- Lui demander d'arrêter et de sécuriser les équipements (cadenassage ou verrouillage) selon les règles de santé et sécurité au travail et conformément aux normes établies (voir art.185 du Règlement sur la santé et la sécurité au travail).
- Faire comprendre à l'apprenti que l'aire de travail doit être dégagée, isolée et protégée afin d'assurer un accès sécuritaire aux installations à réparer.
- S'assurer que l'apprenti prend des mesures de sécurité appropriées à la nature des interventions et conformes aux règlements internes de l'entreprise.
- En tout temps, faire preuve de vigilance et observer les comportements de l'apprenti en matière de sécurité. Intervenir au besoin.
- L'accompagner afin de vous assurer que les réparations effectuées correspondent au(x) problème(s) à résoudre.
- Faire en sorte qu'il prenne l'habitude de ne garder sur place que les outils nécessaires à la réparation.

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

D

CONTRÔLER LA QUALITÉ DU TRAVAIL

- S'assurer que l'apprenti fait une vérification manuelle et visuelle de la stabilité et de la solidité des appareils, des accessoires, des équipements et des conduits réparés.
- S'assurer que l'apprenti remplit les contenants avec des fluides appropriés aux codes, normes et procédures et, en même temps, qu'il vérifie minutieusement les jauges.
- Expliquer à l'apprenti que le remplissage de réservoir n'est applicable qu'au mazout, qu'il peut en coordonner l'exécution, et qu'une vérification de l'air comburant et de la ventilation est appropriée.
- Lui demander d'assurer un suivi rigoureux des méthodes et des procédures de démarrage et de mise en service des appareils et des accessoires conformément aux recommandations des fabricants.
- S'assurer que l'apprenti effectue une vérification méthodique et efficace des systèmes réparés :
 - vérification minutieuse de l'étanchéité du système;
 - vérification méthodique des jauges;
 - vérification complète et appropriée des systèmes et des appareils installés;
 - vérification adéquate des jauges de fonctionnement des appareils;
 - utilisation juste et précise de tous les instruments de mesure et interprétation correcte des résultats;
 - vérification du fonctionnement afin qu'il soit conforme aux recommandations du fabricant;
 - réparation étanche et définitive de chaque fuite.
- S'assurer que l'apprenti fait une vérification de la combustion et des réglages conformément aux recommandations du fabricant.
- Accompagner l'apprenti afin de vous assurer qu'il utilise de façon efficace les instruments de mesure nécessaires à l'équilibrage des réseaux de distribution selon les recommandations des fabricants.

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

E

RANGER ET NETTOYER LE LIEU DE TRAVAIL

- Rappeler à l'apprenti que le nettoyage doit être fait selon les recommandations du fabricant et celles de l'entreprise.
- Faire comprendre à l'apprenti que la propreté de l'aire de travail permet d'éviter le gaspillage, fait gagner du temps pour la suite des travaux, et contribue à sa sécurité et à celle de ses collègues.
- S'assurer qu'il porte une attention particulière à l'élimination ou à l'entreposage des produits dangereux et réactifs. Il doit reconnaître ces produits et appliquer les règles de base en la matière.
- Vérifier avec l'apprenti l'ensemble des travaux, point par point, afin de vous assurer que rien n'a été négligé durant leur exécution.

4^e ÉLÉMENT DE QUALIFICATION

TÂCHE

F

CONSIGNER LES DONNÉES

- Indiquer à l'apprenti les renseignements requis pour la rédaction du rapport d'entretien.
- S'assurer que l'apprenti fournit dans son rapport les renseignements relatifs au système.
- Lui demander d'indiquer la date et l'heure des travaux d'entretien dans le rapport.
- Lui demander de mentionner la nature des modifications effectuées.
- Lui dire de dresser la liste des pièces changées et de mettre à jour l'inventaire, s'il y a lieu.
- Faire comprendre à l'apprenti que le compte rendu doit être clair et que la terminologie doit être appropriée.

AIDE-MÉMOIRE DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE

RESPONSABILITÉ

Dans le cadre d'un programme d'apprentissage réglementé en vertu de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre F-5), une personne en apprentissage doit être sous la supervision d'un travailleur ou d'une travailleuse titulaire d'un certificat de qualification approprié. Cette personne doit non seulement superviser le travail de l'apprenti ou de l'apprentie, mais elle doit également lui enseigner comment accomplir ses tâches, en plus d'évaluer ses progrès.

RÔLE DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE

- Transmettre à la personne en apprentissage les connaissances, les habiletés et les attitudes lui permettant d'exécuter de manière compétente les tâches reliées à son métier.
- Confirmer la maîtrise des tâches par la personne en apprentissage.
- Aider la personne en apprentissage à se préparer à passer l'examen en révisant avec elle les notions essentielles de chaque tâche.

CONSIGNES À L'INTENTION DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE

- Se référer au guide d'apprentissage pour les détails sur les connaissances à transférer à l'apprenti ou à l'apprentie.
- Se servir du tableau inclus pour suivre les progrès de l'apprenti ou de l'apprentie (ce document est conservé par vous).
- Consulter le Guide d'encadrement de l'apprentissage, disponible sur le site Web d'Emploi-Québec.
- Remplir le formulaire Suivi de la démarche de qualification professionnelle lorsqu'un élément de qualification est maîtrisé.

CONSEILS POUR FORMER LA PERSONNE EN APPRENTISSAGE

- **Planifier et organiser l'apprentissage** : vérifiez les connaissances et les attentes de la personne en apprentissage. Faites un plan et préparez les situations d'apprentissage.
- **Expliquer** d'abord la tâche à accomplir (quoi? comment? pourquoi?) ainsi que les règles à respecter. Vérifiez si les explications sont bien comprises.
- **Démontrer** : permettre à la personne en apprentissage d'observer comment la tâche doit être effectuée.
- **Faire faire** : observez la personne en apprentissage et, si elle réussit, l'encourager; si elle est dans l'erreur, lui demander si elle pense avoir réalisé la tâche correctement et lui faire prendre conscience de son erreur. La répétition dans différents contextes peut être nécessaire.
- **Encourager** : reconnaissez régulièrement la progression de la personne en apprentissage.
- **Soutenir** : aidez la personne en apprentissage à se préparer à l'examen en révisant avec elle les notions essentielles de chaque tâche.

ÉLÉMENTS DE QUALIFICATION

TÂCHES CRITIQUES DONT LA MAÎTRISE DOIT ÊTRE ÉVALUÉE

Maîtrise¹Date²Nombre
d'heures³

1 MODIFIER DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION

Planifier le travail

Effectuer des modifications sur des systèmes de chauffage et de combustion

Contrôler la qualité du travail

2 REFAIRE OU REMPLACER DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION, AINSI QUE LEURS COMPOSANTS

Planifier le travail

Transporter et gréer des appareils, des accessoires, de la tuyauterie et d'autres appareillages de chauffage et de combustion

Effectuer le remplacement ou la réfection de système de chauffage et de combustion

Mettre en place des systèmes de chauffage et de combustion

Mettre en service et optimiser des systèmes de chauffage et de combustion et contrôler la qualité du travail

3 ENTRETENIR DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION

Planifier le travail

Effectuer la vérification des systèmes de chauffage et de combustion

Effectuer des travaux de maintenance sur des systèmes de chauffage et de combustion

4 RÉPARER DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION

Poser un diagnostic

Planifier le travail

Apporter les corrections nécessaires sur les systèmes de chauffage et de combustion

Contrôler la qualité du travail

1 Inscrire AM si la personne en apprentissage doit « Acquérir la maîtrise » de la tâche.
Inscrire OK si la personne en apprentissage « Possède la maîtrise » de la tâche.

2 Inscrire la date à laquelle l'évaluation de la maîtrise de la tâche a été effectuée.

3 Inscrire le nombre d'heures travaillées dans chaque tâche (approximatif).

